



ASSOCIATION TAEKWONDO HAPKIDO ETRECHY

REGLEMENT INTERIEUR



L'association « Taekwondo Hapkido Etréchy » a pour objet de faire pratiquer le Taekwondo.

Fonctionnement de la section

La section est affiliée à la Fédération Française de Taekwondo et à l'Association Ecole de la Vague Bleue. (AEVB)

Le montant des cotisations est fixé par vote en A.G.

Le règlement de la cotisation est à remettre au trésorier, au président ou au secrétaire avec la fiche d'inscription dûment remplie.

Sont exclus de la cotisation : les protections, les transports, les frais d'inscription aux passages de grade et aux stages.

Certificat médical

Les nouveaux adhérents devront présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique du Taekwondo dès le 1^{er} cours. Le passeport fédéral devra, dès obtention, être tamponné par le médecin à la page appropriée.

Les anciens adhérents devront faire remplir leur passeport à chaque saison sportive. (Certificat valable à partir du 1^{er} juillet)

Tenue vestimentaire

Lors des séances d'entraînement, les membres de l'association doivent porter un DOBOK ainsi que la ceinture en rapport avec leur grade. Le DOBOK doit être réservé spécialement à l'entraînement.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les ongles des mains et des pieds doivent être courts.

Il est impératif d'apporter sa propre bouteille d'eau.

Entraînement

Il est demandé pour une bonne évolution du groupe une assiduité aux entraînements.

En cas d'absence non justifiée à 3 cours, il n'y aura pas de passage de grade.

L'association et son encadrement décline toute responsabilité vis-à-vis des licenciés mineurs en cas d'absence pendant les heures de cours.

A chaque cours, les parents s'assureront de la présence d'un responsable **dans le dojang** avant de repartir. Chaque licencié mineur à l'interdiction de quitter le gymnase sans être accompagné d'un de ses parents ou représentant.

Aucun bijou ne doit être porté à l'exception des alliances. Ne pas apporter d'objet de valeur. L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

Tout changement de club doit être fait en accord avec l'enseignant, puis validé sur le passeport.

Au début des cours, les adhérents doivent remettre leur passeport au responsable sous peine de se voir refuser l'accès à l'entraînement.

Pendant l'entraînement

Saluer la salle et le professeur au début et à la fin du cours.

Être courtois et vertueux

Respecter la hiérarchie et les anciens, aider les débutants, être amical et coopératif avec chacun pendant l'entraînement.

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :